



Son Excellence Monsieur Nicholas Sarkozy
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55, Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris, France

Le 5 Septembre 2011
N° 34/R/PK/911

Objet: Visite Officielle du Général Paul Kagame Président
de la République du Rwanda du 12-13 Septembre 2011

Excellence Monsieur le Président;

L'Organisation pour la Paix, la Justice et le Développement au Rwanda et dans les Pays de la Région des Grands Lacs d'Afrique, Inc. (OPJDR), vient d'apprendre avec indignation que, sous votre invitation, le Général Paul Kagame, Président de la République du Rwanda effectuera une visite officielle en France du 12 au 13 Septembre 2011, visite au cours de laquelle vous le recevrez au Palais de l'Élysée le 12 Septembre et s'entretiendra avec le patronat français le 13 Septembre 2011. L'OPJDR s'indigne que Kagame puisse être reçu à Paris au moment où opposants politiques, journalistes et défenseurs des droits de l'homme au Rwanda sont emprisonnés, tués ou contraints à l'exil. En plus du manque de respect des droits humains dans son pays, le Président Kagame est accusé par la justice française et espagnole des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis au Rwanda et en République Démocratique du Congo (RDC).

Comme souligné dans notre lettre vous adressée le 10 Février 2010, à la veille de votre visite au Rwanda, l'OPJDR s'est félicitée de la reprise des relations diplomatiques entre nos deux pays. Cependant, comme d'autres observateurs de la politique des Grands Lacs Africains, l'on se pose beaucoup de questions sur les modalités du réchauffement de ces relations diplomatiques que le Rwanda avait unilatéralement rompues en Novembre 2006. En conséquence, l'OPJDR voudrait vous demander qu'à l'occasion de cette visite, vous preniez le temps d'éclaircir la position de la France sur les points d'ombre ci-dessous énumérés, ce qui rassurerait le peuple rwandais et le peuple français quant à la viabilité future de leurs relations.

1. En 2008, le Rwanda, à travers sa *Commission Nationale Indépendante Chargée de rassembler les preuves montrant l'implication de l'Etat français dans le génocide perpétré au Rwanda en 1994*, a sorti un rapport dit rapport Mucyo, du nom du Président de la dite commission et ancien Ministre de la Justice, qui stipule dans ses conclusions que «A l'issue de son enquête, la Commission a trouvé que l'Etat français a joué une part active dans la préparation et l'exécution du génocide de 1994». Quelle est la réponse de l'Etat français à cette

accusation grave d'autant plus que les personnalités françaises, aussi bien civiles que militaires sont nommément citées?

2. En Novembre 2006, le juge antiterroriste français, Monsieur Jean Louis Bruguière a lancé des mandats d'arrêts internationaux à l'encontre des neuf proche collaborateurs du Général Paul Kagame et a demandé à l'O.N.U. de traduire Kagame lui-même devant une juridiction internationale suite à leur implication dans l'attentat contre l'avion présidentiel qui, au soir du 6 Avril 1994, coûta la vie au Président Habyarimana du Rwanda, à son homologue Cyprien Ntaryamira du Burundi, à leur suites ainsi qu' à l'équipage français. Cet acte terroriste a été le déclencheur du génocide et autres massacres qui endeuillent le Rwanda et toute la région des Grands Lacs depuis lors.

Le juge Marc Trévidic, qui avait repris le dossier de l'attentat du 6 avril 1994 au départ en retraite du Juge Bruguière, s'était rendu au Rwanda en Septembre 2010 pour complément d'enquête. Il avait alors promis de publier son rapport en mars 2011. Cette date fut repoussée en Mai puis Juin 2011, avant d'être reléguée aux calendes grecques. Pourriez vous assurer, Monsieur le Président, que les intérêts politiques n'entreverront en rien le déroulement des enquêtes et que les veuves et orphelins rwandais, burundais et français de cet attentat terroriste du 6 Avril 1994 verront dans un avenir assez proche une justice impartiale et équitable qui tarde décidément à se matérialiser?

3. Lors de votre visite au Rwanda en Février 2010, vous avez déclaré au cours de la conférence de presse à Kigali, qu'il y avait des dossiers judiciaires en cours visant des ressortissants rwandais résidents en France suspectés d'avoir trempé dans le génocide de 1994. Deux jours plus tard, Madame Habyarimana Agathe, la veuve du président assassiné le 6 avril 1994 était arrêtée sur demande de Kigali pour son rôle présumé dans le génocide alors qu'elle a été évacuée par l'armée française juste après l'assassinat de son mari. Hasard de calendrier ou pas, sa comparution devant une juridiction française qui doit statuer sur son extradition vers le Rwanda est fixée début septembre 2011. Pourriez vous assurer, Monsieur le Président, qu'il s'agit là d'un hasard de calendrier et que le realpolitik n'est pas entrain de prendre le pas sur la justice?

4. L'histoire récente montre que la France a été toujours du coté du droit et a défendu les peuples opprimés. Elle a été en première ligne pour exiger l'ouverture d'une enquête internationale sur l'assassinat à Beyrouth de l'ancien premier ministre libanais Rafik Hariri. Aussi la France n'a pas hésité à s'engager en Guinée et en Côte d'Ivoire pour défendre la mise sur pied d'un Etat de droit. Et encore plus près de nous, la France s'est activement rangée du coté du peuple libyen pour se débarrasser de 42 années de tyrannie du clan Kadhafi. Il devient alors incompréhensible que la même France déroule le tapis rouge au Président Kagame alors que tous les indicateurs en matière de démocratie, de libertés et des droits de l'homme sont au rouge dans

notre pays. En effet, Monsieur le Président, vous êtes sans doute au courant que tous les candidats de l'opposition aux élections présidentielles de 2003 et 2010 sont aujourd'hui en prison. Il s'agit de Mme Victoire Ingabire Umuhiza, président des Forces Démocratiques Unifiées (FDU) détenue en isolement total depuis Octobre 2010, de Maître Bernard Ntaganda, Président du Parti Social P.S. IMBERAKURI, du Dr. Théoneste Niyitegeka, candidat aux présidentielles de 2003 qui purgent de longues peines de prison pour des raisons politiques. Sur cette liste s'ajoutent Mr. Charles Ntakirutinka et Mr. Deogratias Mushyayidi, respectivement fondateurs du parti PDR Ubuyanja et PDP Imanzi. Le même sort est réservé aux journalistes indépendants qui ont vu leur publications interdites par le pouvoir et qui par la suite soit, ont été assassinés (comme Jean Leonard Rugambage du journal interdit Umuvugizi, fusillé devant son domicile à Kigali le 24 juin 2010), soit ont été condamnées à de lourdes peines de prison comme Mesdames Nkusi Uwimana Agnès et Saidati Mukakibibi du journal interdit Umurabyo qui purgent 17 ans et 7 ans de prison ferme pour avoir critiqué le régime. Par ailleurs les journalistes plus chanceux sont contraints à l'exil pour leur sécurité. Et pour compléter ce tableau peu reluisant du Président Kagame, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme a rendu public le 1 Octobre 2010, le rapport final « Mapping report » *concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre Mars 1993 et Juin 2003 sur le territoire de la République Démocratique du Congo*. Le rapport onusien a conclu que l'armée rwandaise s'est rendue coupable d'actes de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et «s'ils sont prouvés devant un tribunal compétent, pourraient être qualifiés de crimes de génocide». Ce tableau des moins reluisant du Président Kagame ne suffirait-il pas de l'exclure parmi les hôtes d'honneur du gouvernement et du patronat français?

5. Vous avez sans doute entendu parler des progrès économiques au Rwanda ces dernières années et le Président Kagame en reparlera sûrement lors de votre rencontre et celle prévue avec le patronat français. La réalité sur terrain est que le soit disant développement, qui est confiné dans la capitale Kigali au détriment des zones rurales qui abritent pourtant plus de 80% de la population, est le résultat de nombreux donateurs et bailleurs de fonds mais surtout du pillage des minerais de la République Démocratique du Congo. Même à Kigali, ce développement économique ne profite qu'au cercle restreint dans l'entourage du président et de sa famille. Dans le rapport «National Human Development – 2007» du Programme des Nations Unie pour le Développement (PNUD) qui reste d'actualité, il est stipulé que «si rien n'est fait pour combler le fossé entre riches et pauvres, si l'aide extérieure n'est pas équitablement distribuée et si une démocratie effective n'est pas instaurée au Rwanda, le pire pour le Rwanda est à craindre». En résumé, investir au Rwanda dans les conditions actuelles seraient construire sur du sable mouvant.

6. Monsieur le Président, le peuple rwandais a souffert au-delà des limites raisonnables, et le peuple rwandais vous sera reconnaissant d'user de votre influence et franc parler pour amener le Président Kagame à ouvrir l'espace politique, à libérer tous les prisonniers d'opinions, ce qui

est une condition sine qua non à l' épanouissement économique et social du pays dans un environnement apaisé.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l' expression de ma très haute considération.

Pascal Kalinganire
Coordinateur



CC :

Honorable Mme Laurence Parisot

Président du Mouvement des Entreprises de France-MEDEF

55, Avenue Bosquet,

75007 Paris-France

Tel.: + 33 1 53 59 19 19 / Fax: + 33 1 45 51 20 44

Email: initialname@medef.fr